



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Pôle Affaires Juridiques

Affaire suivie par
daji.delegations@univ-tlse3.fr

Décision n°2025_OR_212



Délégation de signature

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-11, L.712-1, L.712-2, et R.719-79 ;
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
Vu la charte de l'achat public de l'université ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;
Vu la nomination de Monsieur David Oliveira en tant que directeur des achats de l'Université de Toulouse.

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur David Oliveira, directeur des achats, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

1.1 Marchés publics

➤ Préparation et passation des marchés

- formulaire du registre des dépôts ;
- procès-verbal d'ouverture des candidatures et des offres ;
- procès-verbal de la commission d'attribution du marché ;
- courrier d'information d'attribution du marché ;
- rapport de présentation des marchés ;
- décision de la liste des candidats admis à remettre une offre ;
- décision de la composition de la commission ;
- demande de précisions ou de compléments sur l'offre ;
- convocation à une négociation, écrite ou orale.

➤ Achèvement des procédures de marchés

- information aux candidats non retenus ;
- information aux candidats retenus ;
- décision de déclaration sans suite ;
- décision d'infructuosité ;
- formulaire de mise au point ;
- réponse aux demandes d'information des candidats faisant suite à l'attribution du marché.

➤ Exécution des marchés

- déclaration de sous traitance ;
- avenant dans la limite des seuils fixés par délibération du conseil d'administration portant délégation de pouvoir à la présidente de l'université ;
- décision d'affermissement d'une tranche optionnelle ;
- ordre de service ;

- certificat de main levée ;
- certificat de cessibilité ou exemplaire unique ;
- décompte de pénalités de retard ;
- courrier de mise en demeure ;
- décision de reconduction ;
- décision de non reconduction ;
- décision d'avance ;
- prolongation de délai d'exécution ;
- prolongation de garantie de parfait achèvement (GPA).

➤ **Actes de gestion des marchés**

- unité fonctionnelle ;
- opération de travaux.

1.2 Domaine de la gestion des personnels de la direction

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à la direction des achats excepté ceux dont le directeur est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans la direction ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

Article 3

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 4

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de la direction des achats et sur le site internet de l'université.

Article 5

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 01/09/2025

La délégante,
La présidente de l'Université de Toulouse,

Le délégataire,
Le directeur des achats,

Odile Rauzy

David Oliveira

